

AVIS DE PUBLICATION D'APPEL D'OFFRES

ROUTAGE DES RECUS FISCAUX 2024

Référence de publication : **FR-PA-MKG-202403**

Date de publication : **mercredi 17 juillet 2024**

Date butoir : **lundi 16 septembre 2024**

Action contre la Faim (ACF), fondée en 1979, est la principale ONG, reconnue d'utilité publique, de lutte contre la faim dans le monde.

Notre mission est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgences liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. Nous intervenons dans près de 50 pays, venant en aide à environ 21 millions de personnes par le biais de nos différents domaines d'expertises : Nutrition et santé, Sécurité alimentaire et des moyens d'existence, Eau, assainissement et Hygiène, Santé mentale et pratiques de soins infantiles et Plaidoyer.

Nos valeurs sont : Indépendance / Neutralité / Non-Discrimination / Accès libre et direct aux victimes / Professionnalisme / Transparence.

ACF publie cet appel d'offres FR-PA-MKG-202403, afin de trouver les solutions les plus adaptées pour réaliser le routage de ses reçus fiscaux : l'impression, la personnalisation, le façonnage, la mise sous pli et l'envoi des reçus fiscaux d'Action contre la Faim.

ACF attend donc des soumissionnaires que ceux-ci soient spécialisés dans le routage, l'accompagnement d'associations et les situations d'urgence en France métropolitaine. Les soumissionnaires posent toutes les questions utiles afin d'assurer à ACF que les solutions proposées répondent à l'ensemble des prestations définies dans la présente consultation, et afin de garantir à ACF :

- L'atteinte des objectifs définis dans le présent cahier des charges ;
- Une excellente qualité de service ;
- Une maîtrise et une optimisation de ses coûts ;
- Le respect des délais contractuels ;
- Sa capacité à disposer des moyens et des compétences nécessaires pour mener à bien les prestations ;
- La sécurité et la confidentialité des données ;
- Une coopération étroite et loyale dans le cadre de l'exécution de leurs obligations respectives, notamment en termes de conseil et de proactivité ;
- Un engagement de coopérer avec tout tiers désigné par ACF, notamment dans le cadre de la réversibilité.

L'objectif est ensuite la signature d'un contrat cadre couvrant une durée initiale de deux (2) ans renouvelables trois fois un an, avec une obligation de résultat sur les prestations, avec un prestataire unique.

Les différentes étapes sont présentées en détail dans le cahier des charges.

Le dossier complet d'appel d'offres peut être demandé à Mme Justine CUVELIER & Mme Giulia BASTONE à l'adresse suivante :

jcuvelier@actioncontrelafaim.org

gbastone@actioncontrelafaim.org

En mettant en copie :

Clémence Moineau : cmoineau@actioncontrelafaim.org

Fleur-Aélé Clugnet : fclugnet@actioncontrelafaim.org

Colette Bounfounia : cbounfounia@actioncontrelafaim.org

La date limite de la remise des offres est fixée au **lundi 16 septembre 2024**, 18h (heure de Paris).